

Première partie – Introduction

La présente demande de renseignements est publiée uniquement à des fins d'information et de planification; elle ne constitue ni une demande de soumission de l'Office national de l'énergie ni un engagement de sa part. Aucune proposition non sollicitée ni autre offre, quelle qu'elle soit, transmise en réponse à la présente demande de renseignements ne sera étudiée. Par ailleurs, aucuns frais engagés par un fournisseur pour donner suite à la présente ou soumettre des renseignements ou fournir un complément d'information ne seront remboursés.

Tous les renseignements communiqués dans le cadre de la présente demande de renseignements deviendront la propriété de l'Office et les fichiers ne seront pas retournés à l'expéditeur.

Les renseignements portant la mention « Exclusif » seront traités en conséquence. Cette mention doit figurer de façon nette sur chaque feuille renfermant de tels renseignements.

Le processus visé aux présentes sert à recueillir des renseignements détaillés et des commentaires. Les renseignements fournis aideront l'Office à mener à bien sa planification relativement à un besoin et à définir des objectifs et des éléments livrables qui sont réalistes afin de lancer un processus concurrentiel de demande de propositions.

Les principaux objectifs de la présente demande de renseignements sont les suivants :

1. préciser le besoin;
2. rencontrer les fournisseurs potentiels;
3. s'assurer que les attentes sont raisonnables.

La présente demande de renseignements n'est pas un appel d'offres; aucun contrat n'en découlera.

La présente demande de renseignements est publiée uniquement à des fins d'information et ne crée aucune obligation pour l'Office. Les réponses fournies n'en créent pas davantage pour les fournisseurs potentiels. L'Office ne remboursera aucuns frais engagés pour donner suite à la présente demande de renseignements.

CONFIDENTIALITÉ

La présente demande doit être traitée de manière confidentielle. L'Office traitera de la même manière tous les renseignements qui lui seront communiqués. Les renseignements portant la mention « Exclusif » seront traités en conséquence. Cette mention doit figurer de façon nette sur chaque feuille renfermant de tels renseignements.

Deuxième partie – Directives à l'intention des fournisseurs potentiels

1. Les réponses doivent être transmises par voie électronique à l'adresse suivante :

Lorna.Kettles@neb-one.gc.ca

2. Aucune réponse ne doit être transmise par télécopieur ou par la poste. Les réponses doivent être présentées uniquement en format électronique, à l'adresse courriel indiquée ci-dessus.

3. Toutes les réponses communiquées dans le cadre de la présente demande de renseignements deviendront la propriété de l'Office et les fichiers ne seront pas retournés à l'expéditeur. Elles serviront à l'Office pour approfondir son analyse d'un besoin et pourront être employées renseignements éventuel processus d'appel d'offres.

4. On peut se procurer le document relatif à la demande de renseignements à l'adresse <https://achatsetventes.gc.ca/>.

5. Échéance pour répondre à la présente demande : 14 h (HR), le 4 mai 2016

6. Demandes de précisions

Veillez adresser toute demande de précisions au sujet de la présente demande de renseignements à l'autorité contractante :

Lorna Kettles
Services de gestion
Office national de l'énergie
517, Dixième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2R 0X8
Téléphone : 403-471-7924
Courriel : Lorna.Kettles@neb-one.gc.ca

Par mesure d'équité, les réponses aux demandes de précisions seront affichées sur le site Achats et ventes et transmises simultanément à tous les fournisseurs potentiels, sans révéler le nom du demandeur.

Troisième partie – Énoncé des travaux

Titre

Services de centre de données en colocation – Office national de l'énergie, à Calgary (Alberta)

Contexte

L'Office national de l'énergie est un organisme de réglementation indépendant et quasi judiciaire fédéral, fondé en 1959 pour promouvoir la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficacité économique, dans l'intérêt public canadien, selon le mandat conféré par le Parlement au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Web de l'Office à www.neb-one.gc.ca.

But

La présente demande de renseignements vise à recueillir de l'information auprès de fournisseurs éventuels de services de colocation en vue de préparer un processus concurrentiel de demande de propositions.

Besoin et portée

L'Office cherche à obtenir les services de deux centres de données en colocation reliés, pour héberger et exploiter de l'équipement informatique dont il est propriétaire. Les bureaux principaux de l'Office, situés au 517, Dixième Avenue S.-O., à Calgary, devront être connectés aux centres de données par une connectivité haute vitesse à temps d'attente réduit. Les bureaux régionaux situés à Vancouver et à Montréal devront également disposer chacun de la connectivité WAN fournie par AllStream, qui est le fournisseur choisi de Services partagés Canada pour les connexions entre les bureaux des organismes et ministères du Gouvernement du Canada.

Grâce aux deux centres, l'Office sera en mesure de séparer physiquement l'infrastructure de production et les systèmes de secours et de reprise en cas de sinistre. Les installations doivent, d'une part, être suffisamment éloignées l'une de l'autre pour réduire le risque qu'elles soient touchées par les mêmes catastrophes et, d'autre part, être assez proches des bureaux du centre-ville de Calgary pour que l'équipe de l'infrastructure locale de l'Office puisse veiller à leur bon fonctionnement. Les deux centres doivent se trouver dans la région de Calgary et être physiquement accessibles par l'équipe de l'infrastructure de l'Office, aux fins de soutien et d'entretien.

Attentes de l'Office

Les attentes de l'Office sont exposées ci-dessous. Dans la quatrième partie du présent document, les fournisseurs potentiels peuvent formuler des suggestions.

Demande de renseignements de l'Office national de l'énergie – Centre de données en colocation
Dossier 84084-16-0004

- Établissement (installation ou bâtiment) spécialisé en colocation situé hors des zones inondables précisées sur la carte www.calgary.ca/PDA/pd/Pages/Flood/Floodway-flood-fringe-maps.aspx
- Aucune interruption de service non prévue au cours des 5 dernières années et une disponibilité de 99,999 %, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année (24/7/365)
- Établissement alimenté de façon redondante par des réseaux électriques indépendants.
- Alimentation électrique redondante des dispositifs en colocation
- Distributeurs d'alimentation fournis par l'établissement
- Dispositifs d'alimentation sans coupure adéquats, pour permettre, en cas de panne électrique, une transition sans interruption vers l'alimentation fournie par une génératrice.
- Capacité suffisante de refroidissement
- Exploitation prévue de l'établissement au cours des cinq prochaines années au moins.
- Capacité d'utiliser le fournisseur Internet désigné du Gouvernement du Canada et de se connecter à un nuage privé (CNS4/AllStream)
- Capacité de recevoir des pièces de rechange (par exemple, des unités de disque dur de remplacement) expédiées directement à l'établissement
- Capacité d'autoriser les techniciens en réparation d'un fournisseur à accéder de façon temporaire à l'équipement en colocation
- Accès physique possible 24/7/365 à l'équipement en colocation situé dans l'établissement
- Accès 24/7/365 (par téléphone, courriel ou portail) au personnel responsable de l'exploitation de l'établissement
- Sûreté de l'établissement répondant aux exigences de l'Office précisées dans la *Politique sur la sécurité du gouvernement*
- Cote de protection de document détenue par la société qui exploite l'établissement (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/msi-ism/ch3-prt1-fra.html>)
- Emplacement dans les limites de la ville de Calgary

Les fournisseurs potentiels auront la possibilité de rencontrer le personnel de l'Office à l'occasion d'une réunion prévue en mai 2016. Au moment de la rencontre, de plus amples renseignements seront fournis sur la portée du besoin de l'Office et les fournisseurs potentiels pourront poser des questions. Avec l'accord du fournisseur potentiel, une visite de l'établissement disponible par le personnel de l'Office pourrait être prévue. Autrement, la réunion aurait lieu aux bureaux principaux de l'Office situés au 517, Dixième Avenue S.-O., Calgary (Alberta) T2R 0A8.

Quatrième partie – Questions à l'intention des fournisseurs potentiels

	Veillez fournir les renseignements demandés à chaque question. Chaque réponse à une question doit se limiter à deux pages.
Q1	De quelle façon proposez-vous de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'interconnexion de l'établissement et des connexions entre le site du client et l'établissement en colocation?
Q2	L'Office exige que l'établissement en colocation soit situé en dehors des zones inondables de la ville de Calgary, indiquées sur la carte http://www.calgary.ca/PDA/pd/Pages/Flood/Floodway-flood-fringe-maps.aspx , mais à dans les limites de la ville. Où les établissements proposés sont-ils situés?
Q3	L'établissement en colocation de l'Office doit répondre à des exigences strictes en matière de sécurité afin de satisfaire à la <i>Politique sur la sécurité du gouvernement</i> (http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=16578). Comment entendez-vous protéger les actifs du gouvernement fédéral? Fournissez-vous des services par contrat à d'autres organismes du gouvernement fédéral?
Q4	L'Office dispose d'équipement alimenté par trois sources électriques, dont deux doivent être sous tension afin que l'équipement fonctionne. Comment proposez-vous d'alimenter cet équipement pour offrir un taux de disponibilité de 100 %?
Q5	Comment satisferez-vous à l'exigence d'une alimentation électrique redondante de l'établissement?
Q6	Quelle forme d'alimentation de secours est prévue en cas de panne du réseau électrique?
Q7	Il arrive parfois que l'Office demande à du personnel de l'établissement ayant une cote de fiabilité approfondie d'effectuer des interventions à distance (par exemple, éteindre puis remettre sous tension un dispositif). Avez-vous des employés ayant la cote de fiabilité approfondie pour offrir un tel service?
Q8	Conformément à une directive de mars 2011 émise par le dirigeant principal de l'information du gouvernement du Canada (la directive est disponible sur demande), l'Office a des exigences strictes en ce qui a trait à la connectivité aux éléments qui suivent : Internet, autres organismes gouvernementaux et ministères, divers nuages privés du gouvernement du Canada, WAN de l'Office. Êtes-vous disposé à faciliter l'utilisation du fournisseur désigné de services Internet et de télécommunications de l'Office?
Q9	L'Office est disponible pour rencontrer les fournisseurs éventuels. Êtes-vous disposé à offrir une visite de votre établissement en colocation à du personnel de l'Office?
Q10	Êtes-vous disposé à présenter à l'Office l'historique de l'établissement (cinq dernières années) en matière de pannes?

Demande de renseignements de l'Office national de l'énergie – Centre de données en colocation
Dossier 84084-16-0004

Q11	Offrez-vous un service ou une solution de sauvegarde des données?
Q12	Quelles autres solutions pourriez-vous proposer pour répondre au besoin de l'Office?
Q13	Offrez-vous des services semblables à d'autres clients? Veuillez fournir une description sommaire des services prodigués en précisant leur durée, l'importance des clients qui en bénéficient, ainsi que d'autres détails pertinents.
Q14	L'Office s'attend à ce que l'établissement offre une disponibilité réseau 24/7/365 de 99,999 %. De quelle façon proposez-vous de calculer ce niveau de disponibilité?
Q15	Désirez-vous formuler d'autres suggestions ou questions au sujet du besoin de l'Office?